



Angoulême, le 5 juillet 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature de la convention de l'opération de revitalisation du centre-bourg de Barbezieux et de développement du territoire de la CDC des 4B Sud Charente

Le 6 juillet 2017, le préfet de la Charente se rendra à Barbezieux -Saint-Hilaire, afin de participer à 10 heures, à la signature de la convention partenariale d'opération de revitalisation du centre-bourg et de développement du territoire de la communauté des 4B sud Charente, valant opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Cette convention s'inscrit dans le cadre d'un programme expérimental national et de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par l'État en 2014, auprès de 302 territoires cibles, pour accompagner la revitalisation des centres-bourgs. **La commune de Barbezieux et la communauté de communes des 4B sud Charente figurent parmi les 54 lauréats de cet appel à projet** - dont 6 en Nouvelle-Aquitaine-, retenus par le Commissariat général à l'égalité des territoires en raison de la qualité de la stratégie envisagée pour redynamiser leur centre-bourg et renforcer l'attractivité de leur bassin de vie.

Cette ambitieuse opération de revitalisation, d'une durée de six ans, à l'élaboration de laquelle les élus de Barbezieux et de la CDC des 4B se sont pleinement mobilisés, s'organise autour de 4 volets :

- **un volet urbain** : réaménagement des places publiques, restructuration des îlots, amélioration des axes de liaison pour fluidifier les déplacements en entrée de ville et en hyper-centre, élaboration d'un PLUi ;
- **un volet habitat** : valorisation du parc d'habitat privé ancien, accompagnement des ménages les plus modestes dans des travaux d'amélioration de leur logement, incitation des bailleurs à rénover des logements en centre bourg, reconquête des logements vacants ou très dégradés, développement des programmes spécifiques sous forme de résidences groupées (personnes âgées).... ;
- **un volet patrimoine** : opérations de façades et devantures commerciales, élaboration d'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) ;
- **un volet économique/services** : revitalisation du tissu commercial, renforcement de l'offre de soins par la création d'une maison de santé, etc .

L'État apporte à ces deux collectivités un accompagnement technique et financier tant pour le financement d'études, le recrutement d'animateurs de projets que la réalisation des travaux, **en mobilisant plusieurs outils financiers** :

- une subvention de 322 500 € au titre du fonds national pour l'aménagement du territoire (FNADT) pour l'ingénierie du projet ;
- un apport de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), de plus de 1,3 M € pour le financement des travaux à l'Opah centre-bourg Barbezieux.

À ces crédits dédiés, s'ajoutent ceux liés aux différentes politiques sectorielles de l'État - Fonds de Soutien à l'Investissement public Local (*FSIL*), Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (*DETR*)- ceux des collectivités régionale et départementale, ainsi que les dispositifs d'intervention de la Caisse des dépôts.

Vous êtes cordialement conviés à assister à cette séance de signature qui sera suivie à 11 heures par la pose de la première pierre de la maison pluridisciplinaire de santé, opération phare de la dynamique engagée.